

## Cas pratique : Ordre juridique international / interne

Par **Crunkynesti**, le 11/12/2008 à 19:51

Bonjour à tous,

j'aurais une question sur un cas pratique que j'ai à rendre. Plus pour savoir si ma question de droit est bonne et si elle répond totalement à la question (mais je ne pense pas).

Les faits sont les suivants :

Une société portugaise loue un avion auprès d'une société congolaise. Après des conflits, le conseil de sécurité de l'ONU prend une résolution sur la base de la charte de l'ONU prévoyant le gel des avoirs des dirigeants congolais.

Un état A immobilise l'appareil au sol sur la base de cette résolution.

La société portugaise demande l'annulation du décret est pris en vertu de cette résolution qui prévoit l'immobilisation au sol de l'avion. Mais la société portugaise soutien que ce décret est contraire non seulement à un traité bilatéral mais aussi à une disposition de la CESDH sur le droit de propriété.

Je dois me placer en tant que juge et soutenir les arguments de chacune des parties.

Je suis parti sur la question de la légalité du décret par rapport à la disposition du traité bilatéral d'une part, et à la disposition de la CESDH d'autre part. J'en ai conclu que le traité bilatéral n'était pas invocable mais que la disposition de la CESDH l'était ainsi que le décret était légal par rapport à la disposition de la CESDH (tout cela va en faveur de la société portugaise). Savez vous quelles autres pistes pourrais-je étudier afin de trouver les arguments de l'Etat A sachant que je dois me placer en tant que juge français.

Merci beaucoup à vous pour votre aide.

Par **nicomando**, le 12/12/2008 à 12:05

bonjour,

Je pense que tu es dans le même Td que Mac2 car il a le même cas pratique. comme je lui ai fait une réponse assez exhaustive de te conseil de te reporter à son message "problème avec un cas pratique de DIP" surement que tu trouveras des réponses pour l'argument de ton pays A.

Mais je ne vois pas en quoi le fait que tu sois juge français change quelque chose. Est ce que l'instance se passe en France ?